

<b>Numéro de dossier :</b> 1084400094	
<b>Unité administrative responsable</b>	Arrondissement Ville-Marie , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme
<b>Objet</b>	Adoption d'un règlement autorisant la démolition, et la construction de bâtiments ainsi que la transformation et l'occupation à des fins résidentielles de l'ancien Séminaire de Philosophie (Collège (Marianopolis), situé au 3880, chemin de la Côte-des-Neiges, en vertu de l'article 89 paragraphe 5 de la Charte de Montréal

**Sens de l'intervention**

Avis favorable avec commentaires

**♦Commentaires**

Ci-joints le règlement et les annexes afférentes :



Règlement Séminaire philo v.05.doc



Annexe A.pdf



Annexe B.pdf



Annexe C.pdf

**Numéro de certificat (ou note)**

<b>Responsable de l'intervention</b> Marjolaine PARENT Avocate <b>Tél. :</b> 872-3834 <b>Date:</b> 2009-03-24	<b>Endossé par:</b> Benoit DAGENAI Avocat chef d'équipe Contentieux <b>Tél. :</b> 872-3834 <b>Date d'endossement:</b> 2009-03-24
---	---